



**RELEVÉ DE DECISIONS**  
Bureau Exécutif du 09 Mars 2007

Présents : Jean Pierre Champion - Jean Claude Méric - Dominique Tincelin - Henri Bacchini  
- Jean Kerhoas – Christian Peyras - Eric Marliot - Philippe Gouard – Bernard Bonneau -  
Jacques Cathelineau- Marc Bouvet – Henri Giraud

Points	Thèmes et Commentaires
<b>1</b>	<b>Administration</b>
<b>1-1</b> <b>Décision 1</b>	<u>Approbation des relevés de décisions du Bureau Exécutif du 14 &amp; 15 Février 2007</u> Le BE adopte le relevé de décision.
<b>1-2</b> <b>Décision 2</b>	<u>Organisation de l'Assemblée Générale</u> Lors du rapport moral du BE, en plus des membres du BE et du DTN, prévoir une place à la tribune pour Henri Samuel qui interviendra pour le Département Habitable. Il la quittera à l'issue des questions sur ce rapport.
<b>1-3</b> <b>Décision 3</b>	<u>Question écrite de la Côte d'Azur à l'AG</u> La réponse sera apportée par Jean Claude MERIC
<b>1-4</b> <b>Décision 4</b>	<u>Cotisation des associations et Etablissements</u> Le BE décide que les deux décisions (au niveau de l'AG et du Conseil des Ligues) ne sont pas liées et alors l'antériorité de la décision de l'AG par rapport à la position des ligues n'est pas gênante
<b>Décision 5</b>	En outre, le BE souhaite que pour l'avenir, lui soit proposer une modification des textes statutaires afin que pour les établissements affiliés on se rapproche du principe même droits, même devoirs que pour les associations affiliées.
<b>1-5</b> <b>Décision 6</b>	<u>Ordre du jour du Conseil des Ligues des 31 Mars et 1 Avril et réunion de l'exécutif du 30 Mars</u> Le BE propose d'inscrire les points suivants dans le cadre du timing ci-joint : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Samedi 31/03 à partir de 10 Heures : Information sur : * le mode de sélection pour les JO 2008 * la politique sur les pôles * la Convention d'objectif 2007 et le point sur les cadres techniques</li> <li>- Samedi après midi : * Evolution des licences * Convention avec les ligues * Cotisations 2008 fixées par les ligues et CDVoile pour l'ensemble des structures affiliées</li> <li style="padding-left: 40px;">* Point d'étape des actions du département développement dont la partenariat FFVoile/orange</li> <li style="padding-left: 40px;">* Intervention de C THOUROT sur le sport en entreprise (1/2 h maximum)</li> <li>- Fin des travaux 18H30/18H45 et apéritif</li> <li>- Dimanche 01/04 à 9 Heures :</li> </ul>

	<p>Départements Voile légère et Habitable :</p> <p>1/ Déroulé des championnats de France Minimes et Espoirs Cérémonie et retours partenaires publics et privés</p> <p>2/ « label fédéral » attribué aux séries et classes des championnats de France minimes et espoirs (cahier des charges du contrat pour attribution du label)</p> <p>3/ Commission sportive des ligues (en atelier) : Identification du (des) correspondant(s) de la commission sportive et création de la (des) commission(s) lorsqu'elle (s) n'existe (nt) pas.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dimanche Après Midi à 15 heures : Point d'étape Formation (CQP, plan Agéfos,..)</li> <li>- Fin des travaux vers 16 heures</li> </ul>
<p><b>1-6</b></p> <p><b>Décision 7</b></p>	<p>Dans le cadre de sa séance du 30/03, le BE invitera la commission sécurité à partir de 19H30.</p> <p><u>Convention avec les ligues</u></p> <p>Le BE de la FFVoile, adopte les principes généraux de la convention avec les Ligues (cf. pièce jointe) et valide le mode opératoire suivant :</p> <p>Sous réserve des modifications apportées en Conseil des Ligues,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la convention sera accompagnée d'un document synthétique (cf. pièce jointe) reprenant ses grands principes, signé par le président de la FFVoile et le président de la Ligue concernée,</li> <li>- un projet de convention sera envoyé à la Ligue comme document de travail afin de rentrer dans une phase de négociation pour définir au plus juste les objectifs fixés à chaque Ligue (deux grands modèles seront envoyés en tenant compte des capacités des Ligues). Ce document sera accompagné d'un courrier précisant le mode opératoire et rappelant la nécessaire phase de négociation ainsi que la validation partagée de l'audit technique fixant l'état des lieux initial avant détermination des objectifs de la ligue.</li> <li>- La FFVoile remettra à la Ligue un document récapitulatif de l'ensemble de ses objectifs (tableau de bord pré rempli), charge à la Ligue de le remplir annuellement et de le transmettre à la FFVoile (conjointement aux documents statutaires qu'elle envoie.</li> </ul> <p>Le texte type et final de la convention (version complète et version allégée) sera soumis à la validation du Bureau Exécutif de la FFVoile, après le passage devant le Conseil des Présidents de Ligue.</p> <p>Une réunion pour finaliser le projet de convention pour la réunion du Conseil des présidents de ligues avec l'ensemble des départements ou commissions concernés aura lieu le mardi 20 mars à 15 heures en présence du président de la FFVoile.</p>
<p><b>1.7</b></p> <p><b>Non traité</b></p>	<p><u>Communication commune avec l'Institut National du Cancer</u> Non traité</p>
<p><b>1.8</b></p> <p><b>Non traité</b></p>	<p><u>Partenariat Navicarte (grafocarte)</u> Non traité</p>
<p><b>1.9</b></p> <p><b>Décision 8</b></p>	<p><u>Affiliation</u> Affiliation de l'EURL Nautiloé (Concarneau) Ligue de Bretagne. Report au prochain BE, après étude et en attente de la réforme statutaire des établissements souhaitant être affiliés pour l'organisation d'épreuves.</p>

2 Info	<p><b>Compte rendu de la Convention d'Objectifs</b> Le DTN fait part des négociations avec le MJSVA. La Convention d'objectif est en augmentation significative et devrait avoisiner les 4 M€.</p> <p>A noter que 3 indicateurs seront évalués annuellement et que dans le cadre de la LOLF, les subventions seront versées au prorata de leur réalisation : Augmentation de 1% par an des licences jusqu'en 2012. Suivi médical des sportifs (organisation générale et nombre de bilan de sportifs inscrits en listes de HN) Opérations réalisées dans les quartiers ou vers des populations difficiles.</p>
3 3.1 3.1.1 3.1.2	<p><b>Commission Centrale d'Arbitrage</b> <u>Point sur l'arbitrage 2007</u> <i>Etude des épreuves dites de groupes 1 et 2</i> <i>Problème de l'application des groupes de niveau d'arbitres avec les groupes d'épreuves</i></p>
Décision 9	<p>Pour les 2 thèmes, Christian Peyras, Président de la CCA est chargé de régler les problèmes et d'en présenter la résolution au BE</p>
4 4-1 Remis	<p><b>Haut Niveau</b> <u>Guide pratique du mode de sélection aux JO 2008 pour le comité de sélection désigné par CA</u> Prochain BE (veille de l'AG)</p>
4-2	<p><u>La réforme de la filière d'accès au haut niveau pour 2009 : méthode de travail (dont les pôles)</u></p>
Remis	<p>Travail en cours et présentation au BE du 30/03</p>
4-3 Décision 10	<p><u>Divers</u> Le Président informe qu'il diffusera une note aux Cadres Techniques d'Etat disposant d'un complément de rémunération FFVoile les informant qu'il signera leurs dates de congés après avis du DTN.</p>
5 5.1 Décision 11	<p><b>Commission Médicale</b> <u>Achat du logiciel</u> Accord pour l'acquisition du logiciel (30 K€) avec un financement de l'Etat à raison de 10 K€ par an. Cela va impliquer également l'achat d'un complément de matériel informatique pour le serveur. Cette décision sera confirmée (et la commande effective) après l'avis formel des médecins utilisateurs afin que le logiciel corresponde à leurs besoins et après qu'ils s'engagent à l'utiliser.</p>
5-2 Décision 12	<p><u>Règles de fonctionnement de la commission et de l'ensemble du médical</u> Le BE adopte le projet des règles de fonctionnement (annexe 1) en incluant les remarques apportées.</p>
6 6.1 Info	<p><b>Développement</b> <u>Point sur accord FFVoile/U CPA</u> 6000 PVR vendus sur 9 bases. A compter de 2007, 8 nouvelles bases vont entrer dans le système de diffusion des PVR pour 2000 PVR supplémentaires.</p>
6.2 Décision 13	<p><u>Divers</u> Le BE donne son accord pour participer à la phase d'expérimentation du recensement des licenciés dans les ZUS réalisée par l'INSEE.</p>
7 7.1	<p><b>Pratiques Compétitives</b> <b><u>Département Voile Légère</u></b></p>

<p>7.1.1 <b>Décision 14</b></p>	<p><i>Délégués fédéraux et délégués techniques sur les championnats de France et Open de France</i> Le BE adopte la désignation des délégués fédéraux et délégués techniques sur les championnats de France et Open de France (annexe 2)</p>
<p>8</p>	<p><b>Divers</b></p>
<p>8.1 <b>Prochain BE</b></p>	<p><u>Demande de la commission sécurité de reconnaître la formation Securimar</u> Non traité et remis au BE du 30/03 en présence de la commission sécurité</p>
<p>8.2 <b>Décision 15</b></p>	<p><u>Date prochains BR/BE/CA</u> BE : 30 Mars à 18 h BE : 4 Mai de 9h à 17 h BE : 30 Mai 19 h et 31 Mai de 8h30 à 17 h CA : 22 juin de 9h30 à 17 h.</p> <p>Le 16 mars (veille de l'AG), les membres du BE se retrouvent le soir pour un BE succînt</p>
<p>8.3 <b>Prochain BE</b></p>	<p><u>Situation des salariés linéarisés sur des missions notamment en province</u> Non traité</p>
<p>8.4 <b>Décision 16</b></p>	<p><u>Nationalité des concurrents de SOF</u> 3 bateaux « Arméniens » menés par des Français sont inscrits à la SOF pour ensuite faire les mondiaux de Cascais. Mais l'ISAF appliquera à Cascais la règle de nationalité reprise de la charte olympique, et ces équipages ne pourront donc pas y concourir, sauf s'ils ont un passeport arménien. Nous avons décidé, après accord avec l'ISAF et quelques autres organisateurs, d'appliquer cette règle et de refuser les inscriptions de ces équipages. Le Bureau Exécutif entérine cette position.</p>
<p>8.5 <b>Décision 17</b></p>	<p><u>Développement Informatique suite à la décision du CA sur les appellations des épreuves sélectives</u> Le CA lors de sa réunion du 23/02/2007, a décidé en ce qui concerne le sujet « appellation des épreuves sélectives » que la régata de Club soit caractérisée par un code C au lieu de CL. Le BE prend connaissance de l'importance du travail pour changer ce code dans tous les programmes FFVoile et suspend en conséquence la décision et en informe le CA par mail</p>